

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°50

SYNTHESE

CONJONCTURE AGRICOLE

Evolution annuelle	2018			2019	<p>Au 1^{er} trimestre 2019, les prix des produits et des moyens de production agricoles progressent moins fortement qu'au trimestre précédent.</p> <p>Sur un an, la hausse des cours des produits végétaux et des fruits et légumes s'atténue (respectivement + 7,7 % et + 6,6 %). Au 1^{er} trimestre 2019, les prix des vins reculent pour le second trimestre consécutif en quatre ans (- 5,5 %) en raison d'une forte hausse de l'offre. Au 1^{er} trimestre 2019, le cours des animaux est en hausse de 1,3 %, tiré par la progression des prix des gros bovins, des volailles et des porcins.</p> <p>La hausse des prix d'achat des moyens de production se poursuit sur un an mais dans une moindre mesure, sous l'effet d'une atténuation de la hausse des cours des biens et services et des biens d'investissement.</p> <p>Au 1^{er} trimestre 2019, l'effet ciseau (rapport IPPAP/IPAMPA) progresse de 0,3 %, après un recul observé sur cinq trimestres consécutifs.</p> <p>En cumul de janvier à mars 2019, l'excédent agro-alimentaire français s'établit à 2,1 milliards d'euros, soit un niveau supérieur de 446 millions d'euros au cumul de janvier à mars 2018 (soit + 27,5 %).</p>
	T2	T3	T4	T1	
Prix des produits agricoles à la production (IPPAP)	- 0,1 %	+ 4,3 %	+ 4,9 %	+ 4,1 %	
Prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)	+ 3,1 %	+ 4,8 %	+ 5,2 %	+ 3,8 %	
Effet ciseau (Rapport IPPAP/IPAMPA)	- 3,1 %	- 0,5 %	- 0,3 %	+ 0,3 %	
Solde des échanges agroalimentaires	+ 65,3 %	+ 11,3 %	+ 4,5 %	+ 27,5 %	

ECONOMIE DE LA SANTE

Fin février 2019, les remboursements de soins de ville en date de soins augmentent de 0,2 % sur un an au régime agricole, en nette décélération par rapport à fin novembre 2018 (+ 0,7 %).

Fin mars 2019, le nombre de patients au régime des salariés agricoles progresse de 1,2 % sur un an, évolution similaire aux trimestres précédents. Au régime des non-salariés agricoles, la baisse du nombre de patients s'accroît (- 3,6 %, après - 3,1 % en décembre 2018).

Fin février 2019, les remboursements de soins de ville en date de soins au régime des salariés augmentent de 2,5 % sur un an, un taux légèrement inférieur à celui observé fin 2018 (+ 2,7 %). Chez les non-salariés, la baisse des remboursements se poursuit (- 1,8 % fin février 2019, après - 1,6 % fin 2018).

Fin mars 2019, les remboursements annuels des soins en cliniques poursuivent leur hausse au régime des salariés (+ 3,0 %, après + 1,9 % fin décembre 2018). Chez les non-salariés, le recul des remboursements s'atténue encore (+ 1,2 point par rapport au trimestre précédent) et atteint - 3,8 %.

Evolution annuelle		2018			2019
		T2	T3	T4	T1
Nombre de patients	Salariés	+ 1,4 %	+ 1,2 %	+ 1,3 %	+ 1,2 %
	Non-salariés	- 3,2 %	- 3,1 %	- 3,1 %	- 3,6 %
Remboursement de soins de ville (*) (en date de soins)	Salariés	+ 3,8 %	+ 3,3 %	+ 2,7 %	+ 2,5 % à fin février
	Non-salariés	- 0,7 %	- 1,2 %	- 1,6 %	- 1,8 % à fin février
Remboursements de soins en cliniques (en date de remboursement)	Salariés	- 0,1 %	+ 1,2 %	+ 1,9 %	+ 3,0 %
	Non-salariés	- 5,4 %	- 6,2 %	- 5,0 %	- 3,8 %

(*) Données corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE, PRIME D'ACTIVITE

Evolution trimestrielle		2018			2019	<p>Au 1^{er} trimestre 2019, le nombre d'allocataires de la prime d'activité progresse fortement au régime agricole (+ 28,2 % sur un an).</p> <p>Au 1^{er} trimestre 2019, le nombre de familles bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) progresse de 0,5 % au régime des salariés agricoles, tandis qu'il recule au régime des non-salariés (- 5,4 %) après une hausse sur deux trimestres consécutifs.</p> <p>Le 1^{er} trimestre 2019 est marqué par le rebond du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité, tant au régime des salariés (+ 31,9 %) qu'au régime des non-salariés agricoles (+ 20,5 %). Cette hausse s'explique par la mise en place au 1^{er} janvier 2019 des mesures d'urgence économique et sociale (augmentation du bonus individuel et la revalorisation des plafonds de ressources prises en compte pour le calcul de la prime d'activité).</p>
		T2	T3	T4	T1	
Nombre d'allocataires du revenu de solidarité active	Salariés	- 1,0 %	- 1,2 %	+ 1,2 %	+ 0,5 %	
	Non-salariés	- 3,3 %	+ 3,0 %	+ 1,8 %	- 5,4 %	
Nombre d'allocataires de la prime d'activité	Salariés	+ 0,1 %	+ 3,7 %	+ 12,3%	+ 31,9%	
	Non-salariés	- 6,1 %	+ 1,4 %	+ 8,6 %	+ 20,5%	

RETRAITE

Evolution trimestrielle		2018			2019
		T2	T3	T4	T1
<p>Au 1^{er} trimestre 2019, la baisse des effectifs de retraités salariés et non-salariés s'accroît par rapport au trimestre précédent.</p> <p>L'entrée en application de la liquidation unique des régimes alignés (Lura) pèse sur l'évolution des effectifs pensionnés au régime des salariés agricoles. Au 1^{er} trimestre 2019, ces effectifs reculent de 0,5 %. Le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres au régime des salariés agricoles progresse de 0,5 %. Au 1^{er} trimestre 2019, 1,33 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles, un effectif en baisse de 0,7 % sur trois mois. Ce recul traduit un nombre de décès près de deux fois supérieur aux attributions de droits à la retraite. Ce déséquilibre intervient dans un contexte de vieillissement de la population des bénéficiaires de droits non-salariés agricoles.</p>					
Nombre de retraités	Salariés	- 0,6 %	- 0,3 %	- 0,2 %	- 0,5 %
	Non-salariés	- 1,0 %	- 0,8 %	- 0,5 %	- 0,7 %
Montant annuel moyen des pensions (carrière >150 trimestres)	Salariés	+ 0,2 %	+ 0,1 %	+ 0,1 %	+ 0,5 %
	Non-salariés	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %	+ 0,5 %

CONJONCTURE - DONNEES DETAILLEES

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 1 ^{er} trimestre 2019.....	3
Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville en 2019.....	4
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin février 2019.....	5
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin mars 2019	7
Famille : rSa et prime d'activité au 1 ^{er} trimestre 2019	8
Retraite au 1 ^{er} trimestre 2019	9

Télécharger les données au format Excel : 

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 1^{er} trimestre 2019

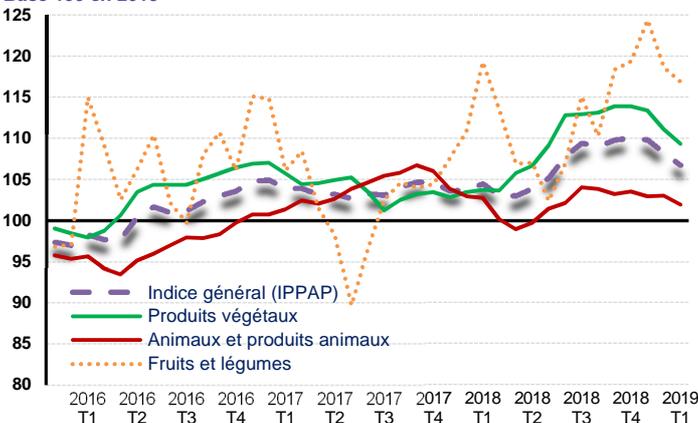
Progression des prix des produits agricoles

Au 1^{er} trimestre 2019, les prix à la production des produits agricoles progressent de 4,1 %, moins fortement qu'au trimestre précédent (+ 4,9 % au 4^e trimestre 2018).

Sur un an, la hausse des cours des **produits végétaux** et des **fruits et légumes** s'atténue (respectivement + 7,7 % et + 6,6 %). Le recul des prix des **animaux et produits animaux** s'amointrit (- 0,5 %, après - 2,5 % au trimestre précédent).

Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles

Base 100 en 2015



Au 1^{er} trimestre 2019, les prix des **vins** reculent pour le second trimestre consécutif en 4 ans (- 5,5 %) en raison d'une forte hausse de la production mondiale sur un an (+ 12,0 %).

Les cours des **céréales** progressent de 17,9 % dans un contexte climatique défavorable, une baisse de la production, un recul des surfaces cultivables et une demande soutenue. Après un recul sur cinq trimestres consécutifs, les prix des **oléagineux** progressent de 5,2 % au 1^{er} trimestre 2019.

Tableau 1 : Prix agricoles à la production

Evolution en % sur un an	Pond. Indice	2017	2018	2018 T2	2018 T3	2018 T4	2019 T1
Indice général brut	100%	+3,7	+2,0	-0,1	+4,3	+4,9	+4,1
Vins	20,0%	+1,7	+4,5	+7,8	+4,9	-0,7	-5,5
Céréales	15,2%	+4,0	+10,6	+3,3	+22,2	+24,3	+17,9
Lait	14,6%	+12,6	+0,9	+0,8	-0,1	+0,4	+2,1
Gros bovins	11,2%	+4,1	-0,5	-1,1	+0,1	-1,9	+0,8
Volailles	5,7%	-1,0	-0,3	-0,9	-1,0	+1,6	+3,9
Porcins	4,9%	+6,5	-11,8	-18,7	-12,0	-0,7	+2,7
Légumes frais	4,5%	-5,2	+8,2	+1,1	+14,3	+30,4	+24,9
Oléagineux	4,0%	+0,6	-7,1	-8,5	-1,1	+0,9	+5,2
Fruits frais	3,2%	-0,8	+12,3	+17,1	+15,6	-3,4	-8,1
Œufs	1,6%	+36,2	-3,4	-5,4	-11,9	-30,3	-31,8

Source : Agreste

Le **colza** tire le cours des oléagineux à la hausse (+ 6,7 %) dans un contexte de tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et de déséquilibre entre une offre européenne réduite et une demande soutenue.

Au 1^{er} trimestre 2019, le cours des **animaux** est en hausse de 1,3 %, tiré par la progression des prix des **gros bovins** (+ 0,8 %), des **volailles** (+ 3,9 %) et des **porcins** (+ 2,7 %).

Avec le recul de la collecte de **lait de vache** sur un an (- 2,2 %) et la revalorisation des produits industriels à base de lait, le cours du lait renoue avec la croissance au 1^{er} trimestre 2019 (+ 2,2 %).

Les prix des **légumes frais** progressent de 24,9 % ce trimestre, en raison de productions limitées par la baisse des rendements.

Au 1^{er} trimestre 2019, les cours des **fruits frais** reculent de 8,1 %. Les prix des **pommes** (- 6,6 %) pâtissent de stocks européens élevés, d'un manque de dynamisme de la demande nationale et d'une concurrence européenne forte malgré des récoltes françaises en baisse.

Coûts de production en hausse

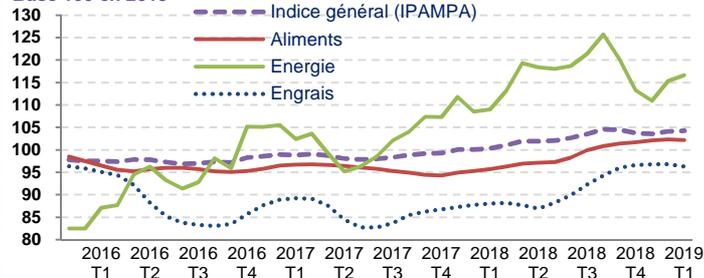
Au 1^{er} trimestre 2019, la hausse des prix d'achat des moyens de production se poursuit sur un an mais dans une moindre mesure (+ 3,8 % après + 5,2 % au trimestre précédent), sous l'effet d'une atténuation de la hausse des cours des **biens et services** (+ 4,1 %) et des **biens d'investissement** (+ 2,8 %).

La progression des **aliments des animaux** reste constante par rapport au trimestre précédent (+ 7,2 %). Celle-ci s'explique par une hausse des matières premières se répercutant sur le coût de fabrication.

Dans un contexte de prix en forte hausse (+ 11,6 % au 1^{er} trimestre 2019), les livraisons d'**engrais** sont en forte baisse depuis un an. La croissance des prix de l'**énergie** s'atténue (+ 4,1 %).

Graphique 2 : Prix d'achat des intrants

Base 100 en 2015



Source : Agreste

Tableau 2 : Echanges agroalimentaires

Cumul de janv à mars En millions d'euros	Exportations		Importations		Solde		
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	Evolution
Produits agric et alim.	15 511	16 165	13 890	14 097	1 622	2 068	+446 27,5%
Produits bruts	4 200	4 603	3 770	3 840	430	763	+333 +++
dont céréales	2 222	2 482	428	474	1 793	2 009	+216 12,0%
dont légumes	660	838	978	1 005	-318	-167	+151 47,6%
dont fruits	499	443	1 753	1 731	-1 254	-1 288	-34 -2,7%
Produits transformés	11 311	11 562	10 119	10 257	1 192	1 305	+113 9,5%
dont boissons	3 552	3 822	904	910	2 648	2 912	+264 10,0%
dont produits laitiers	1 606	1 642	965	1 004	640	638	-2 -0,3%
dont viandes	1 111	1 062	1 401	1 389	-290	-327	-37 -12,9%
dont prod. fruits, légumes	505	554	1 238	1 232	-733	-677	+56 7,6%

Source : Agreste

Progression du solde excédentaire des échanges agroalimentaires

En cumul de janvier à mars 2019, l'**excédent agroalimentaire** français s'établit à 2,1 milliards d'euros, soit un niveau supérieur de près de 446 millions d'euros au cumul de janvier à mars 2018.

Le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est excédentaire (+ 333 millions d'euros) sous l'effet de la hausse des exportations de **céréales** (+ 11,7 %). Le solde commercial en **produits transformés** reste solide sur un an (+ 1,3 milliards d'euros), tiré par la hausse des exportations de **boissons** (+ 7,6 %). Le solde déficitaire des échanges de **viandes** recule sur un an (- 37 millions d'euros), celui des **produits à base de fruits et légumes** progresse modérément (+ 56 millions d'euros).

Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville en 2019

Tableau 1 : Evolution du nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge

		Evolution ACM à fin mars 2019	Ecart par rapport à l'évolution fin décembre 2018 (en point)	Répartition du nombre de patients par classe d'âge fin mars 2019 (ACM)	Affection de longue durée (ALD) Evolution annuelle à fin mars 2019
Régime Agricole	moins de 20 ans	- 0,1 %	+ 0,0 pt	19 %	+ 2,7 %
	20-64 ans	- 0,2 %	- 0,2 pt	46 %	+ 2,2 %
	65 ans et plus	- 2,3 %	- 0,4 pt	35 %	- 1,5 %
	Total	- 0,9 %	- 0,2 pt	100 %	- 0,6 %
Dont Non-salariés 44 % (patients en ALD : 61 %)	moins de 20 ans	- 2,8 %	- 0,1 pt	11 %	- 1,2 %
	20-64 ans	- 2,9 %	- 0,5 pt	33 %	- 1,3 %
	65 ans et plus	- 4,2 %	- 0,6 pt	56 %	- 3,1 %
	Total	- 3,6 %	- 0,5 pt	100 %	- 2,9 %
Dont Salariés 56 % (patients en ALD : 39 %)	moins de 20 ans	+ 0,9 %	- 0,1 pt	25 %	+ 4,0 %
	20-64 ans	+ 1,2 %	+ 0,0 pt	56 %	+ 3,9 %
	65 ans et plus	+ 1,9 %	- 0,2 pt	19 %	+ 2,5 %
	Total	+ 1,2 %	- 0,1 pt	100 %	+ 3,1 %

Source : CCMSA

Baisse des effectifs au régime des non-salariés et progression au régime des salariés

Le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville diminue de 0,9 % fin mars 2019 (après - 0,7 % un an auparavant).

Au régime des non-salariés, les effectifs de patients baissent de 3,6 %, soit à un rythme plus accentué qu'un an plus tôt (- 3,1 %). Cette baisse concerne toutes les tranches d'âge mais est plus marquée pour les personnes âgées de 65 ans et plus (- 4,2 %).

Les effectifs sont en hausse de 1,2 % au régime des salariés, après 1,3 % en 2018 et 1,7 % en 2017. Les effectifs augmentent pour toutes les tranches d'âges et en particulier pour celle des 65 ans et plus (+ 1,9 %).

Le nombre de patients en affection de longue durée (ALD) au régime agricole baisse de 0,6 %. Ce recul concerne uniquement le régime des non-salariés agricoles dont les effectifs en ALD diminuent de 2,9 %. S'agissant du régime des salariés, le nombre de patients en ALD augmente de 3,1 %.

Sigles : ACM : Année complète mobile, ALD : Affection de Longue Durée

Contact : Claire Raoult - DSEF Département Prestations maladie – raoult.claire@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin février 2019

Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole en date de soins

Remboursements en date de soins à fin février 2019 (avec date de remboursements à fin avril 2019)	Montants bruts (en millions d'euros)	Evolutions ACM corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières (en %)			Contribution des différents postes à la croissance des soins de ville (en point)		
	Régime agricole	Régime agricole	Non-salariés	Salariés	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	4 656,9	+ 0,2 %	- 1,8 %	+ 2,5 %	+ 0,2 pt	- 1,8 pt	+ 2,5 pt
Soins de ville hors produits de santé	3 018,0	+ 0,2 %	- 2,1 %	+ 2,7 %	+ 0,2 pt	- 1,3 pt	+ 1,8 pt
Honoraires des médecins libéraux	857,1	+ 0,2 %	- 2,3 %	+ 2,8 %	+ 0,0 pt	- 0,4 pt	+ 0,5 pt
- Médecins généralistes	311,3	- 1,5 %	- 3,9 %	+ 1,3 %	- 0,1 pt	- 0,3 pt	+ 0,1 pt
- Médecins spécialistes	545,9	+ 1,1 %	- 1,4 %	+ 3,7 %	+ 0,1 pt	- 0,2 pt	+ 0,5 pt
Dentistes	143,8	- 1,0 %	- 3,6 %	+ 1,1 %	- 0,0 pt	- 0,1 pt	+ 0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	933,8	+ 0,3 %	- 0,9 %	+ 2,8 %	+ 0,1 pt	- 0,2 pt	+ 0,4 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes	223,2	- 0,1 %	- 1,8 %	+ 2,6 %	- 0,0 pt	- 0,1 pt	+ 0,1 pt
- Infirmiers	678,5	+ 0,1 %	- 0,8 %	+ 2,4 %	+ 0,0 pt	- 0,1 pt	+ 0,2 pt
Laboratoires	171,1	- 4,2 %	- 6,5 %	- 1,3 %	- 0,2 pt	- 0,3 pt	- 0,0 pt
Frais de transports	288,3	- 2,5 %	- 4,5 %	+ 0,7 %	- 0,2 pt	- 0,3 pt	+ 0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	572,0	+ 3,2 %	+ 0,4 %	+ 3,9 %	+ 0,4 pt	+ 0,0 pt	+ 0,8 pt
- IJ maladie	352,8	+ 2,5 %	- 0,6 %	+ 3,2 %	+ 0,2 pt	- 0,0 pt	+ 0,4 pt
- IJ ATMP	219,2	+ 4,5 %	+ 1,8 %	+ 5,1 %	+ 0,2 pt	+ 0,0 pt	+ 0,4 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	1 638,9	+ 0,1 %	- 1,4 %	+ 2,1 %	+ 0,0 pt	- 0,5 pt	+ 0,7 pt
Médicaments :	1 209,9	+ 0,1 %	- 1,1 %	+ 1,7 %	+ 0,0 pt	- 0,3 pt	+ 0,4 pt
- Médicaments délivrés en ville	1 100,8	+ 1,7 %	+ 0,2 %	+ 3,8 %	+ 0,4 pt	+ 0,0 pt	+ 0,8 pt
- Médicaments rétrocédés	109,1	- 13,8 %	- 14,5 %	- 13,2 %	- 0,4 pt	- 0,4 pt	- 0,4 pt
LPP	429,0	+ 0,2 %	- 1,9 %	+ 3,5 %	+ 0,0 pt	- 0,2 pt	+ 0,3 pt

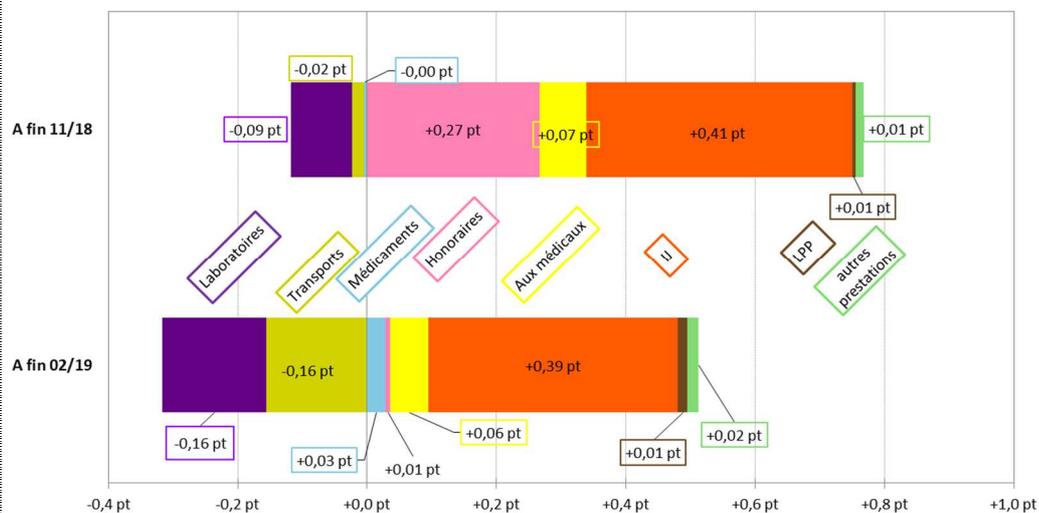
Source : CCMSA

Ralentissement des remboursements de soins de ville à + 0,2 %

Les remboursements de **soins de ville** du régime agricole, corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières, augmentent de **0,2 %** sur douze mois glissants à fin février 2019, en nette décélération par rapport à fin novembre 2018 (+ 0,7 %).

La majorité des postes présente des évolutions en retrait. Les postes concourant le plus au ralentissement des remboursements sont les dépenses d'**honoraires médicaux**, dont la contribution à l'évolution des soins de ville s'établit à 0,01 point, contre 0,27 point à fin novembre 2018 et les **frais de transports** (- 0,16 point, après - 0,02 point à fin novembre 2018).

Graphique 1 : Contribution à l'évolution ACM des soins de ville en date de soins à fin février 2019 complétés avec les remboursements à fin avril 2019



Source : CCMSA

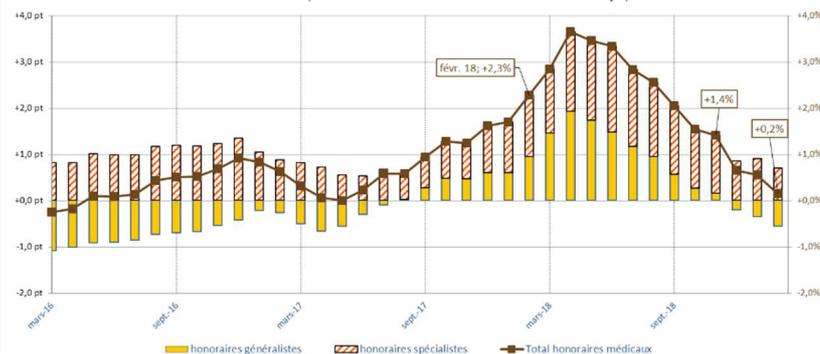
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin février 2019

Remboursements des honoraires médicaux

Au régime agricole, les remboursements d'honoraires médicaux poursuivent leur ralentissement, passant d'une croissance de 1,4 % à fin novembre 2018 à 0,2 % à fin février 2019. La décélération est plus marquée pour les **généralistes**, dont la contribution à la **croissance des honoraires** est à présent négative (- 0,55 point) après 0,16 point à fin novembre 2018. Sur un an, les remboursements de soins des généralistes baissent de 1,5 %.

Pour les **spécialistes**, les honoraires progressent de 1,1 %. Leur contribution à la **croissance des honoraires** s'atténue légèrement et atteint 0,13 point après 0,23 point à fin novembre 2018.

Graphique 2 : contribution par professionnels de santé aux remboursements des honoraires médicaux (date de soins - évolution ACM cvs-cjo)



Source : CCMSA

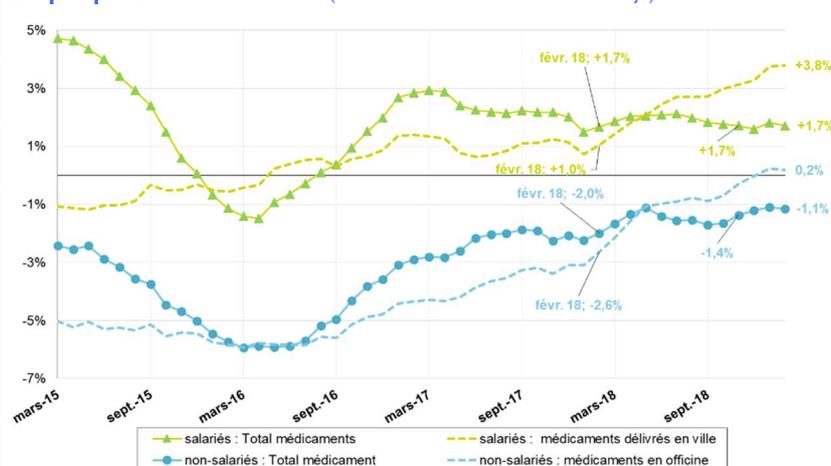
Remboursements de médicaments

Les remboursements de **médicaments délivrés en ville** sont désormais en nette progression pour les salariés agricoles (+ 3,8 % fin février 2019 après + 1,0 % en février 2018). Cette reprise est également constatée au régime des non-salariés (+ 0,2 %, soit 2,8 points de plus qu'un an auparavant).

Ce changement de tendance résulte toujours des AOD (anticoagulants oraux directs) mais également, et de manière plus marquée, de transferts de médicaments disponibles en officine de ville alors qu'auparavant seules les pharmacies hospitalières pouvaient les délivrer.

Ainsi, le total des **remboursements y compris les médicaments rétrocedés** évolue nettement moins vite, en hausse de 1,7 % au régime des salariés et en baisse de 1,1 % chez les non-salariés.

Graphique 3 : Médicaments (date de soins - évolution ACM cvs-cjo)

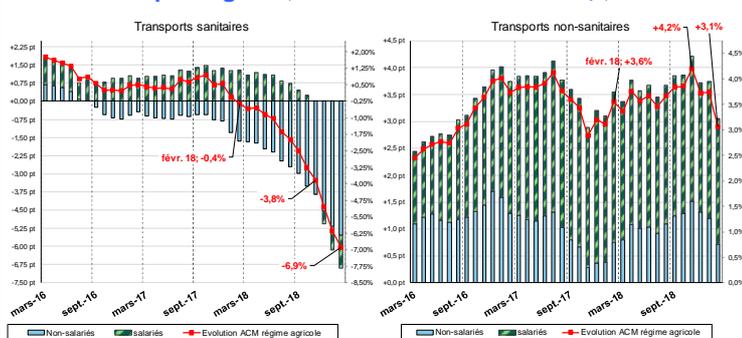


Source : CCMSA

Remboursements de frais de transports

Les évolutions des remboursements de transports sont différentes selon le type de transports. La baisse des remboursements de **transports sanitaires** s'intensifie et atteint 6,9 % à fin février 2019, après - 3,8 % à fin novembre 2018. Ce repli fait suite à l'impact de l'article 80 de la loi de financement de la sécurité sociale mis en œuvre en octobre 2018 et enlevant de l'enveloppe des soins de ville, les transports des patients inter et intra hospitaliers. Les remboursements des **transports non sanitaires** continuent quant à eux leur progression mais à un rythme un peu moins soutenu : + 3,1 % fin février 2019, après + 4,2 % fin novembre 2018.

Graphique 4 : frais de transports sanitaires et non sanitaires : évolution et contribution par régime (date de soins - évolution ACM cvs-cjo)



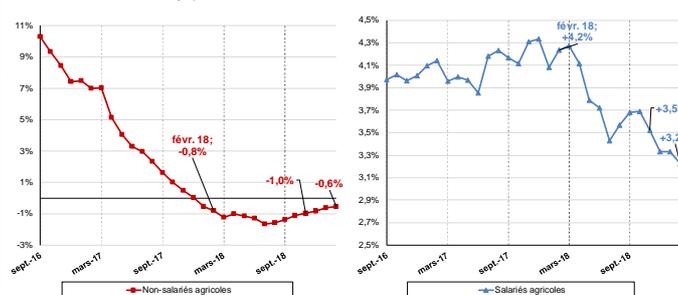
Source : CCMSA

Indemnités journalières (IJ) Maladie

Chez les non-salariés agricoles, les versements d'IJ maladie représentent 2,7 % des soins de ville et diminuent de 0,6 % sur douze mois.

En revanche, au régime des salariés, les IJ maladie représentent 13 % des soins de ville et progressent de 3,2 % fin février 2019. Elles contribuent positivement à la croissance des soins de ville (+ 0,4 point sur + 2,5 points). Tout en restant dynamique, la croissance des IJ maladie ralentit depuis un an.

Graphique 5 : Versements d'IJ journalières Maladie par régime (date de soins - évolution ACM cvs-cjo)



Source : CCMSA

Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin mars 2019

Tableau 3 : Montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques fin mars 2019 (*)

	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)
MCO : Activité de médecine, chirurgie, obstétrique	83%	-0,3%	-0,3	84%	-3,1%	-1,5	82%	3,8%	1,3
Frais de séjours (*)	54%	-2,0%	-1,1	53%	-4,8%	-1,5	56%	1,9%	0,4
Liste en sus	14%	-0,3%	0,0	15%	-2,5%	-0,2	12%	3,6%	0,2
Forfaits dialyse	6%	0,4%	0,0	6%	-2,6%	-0,1	5%	5,1%	0,1
Hospitalisation à domicile (HAD)	5%	10,5%	0,5	6%	7,5%	0,2	5%	16,0%	0,3
Autres	4%	8,3%	0,3	4%	1,9%	0,0	4%	17,5%	0,3
SSR : soins de suite et de réadaptation (**)	14%	-6,5%	-0,9	14%	-8,3%	-0,7	13%	-3,7%	-0,2
Psychiatrie	3%	4,4%	0,1	2%	2,8%	0,0	5%	5,3%	0,1
TOTAL	100%	-1,0%	-1,0	100%	-3,8%	-2,2	100%	3,0%	1,2

(*) hors suppléments et liste en sus

(**) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : CCMSA

Ralentissement de la baisse des montants remboursés pour des soins effectués en cliniques

Léger recul des dépenses de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO)

Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques, comptabilisés sur une année complète mobile (ACM), diminuent de 1,0 % à la fin du 1^{er} trimestre 2019, soit une baisse moins marquée que le trimestre précédent (+ 1,2 point).

Le régime des non-salariés explique la diminution des dépenses avec un recul de 3,8 % (contribution de - 2,2 points), tandis que les remboursements augmentent de 3,0 % pour les salariés agricoles.

Pour l'ensemble du régime agricole, ce sont les frais relatifs aux activités de soins de suite et de réadaptation (SSR) hors dotation modulée à l'activité (DMA) qui contribuent le plus à la baisse des dépenses de cliniques (contribution de - 0,9 point), suivis des frais de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (contribution de - 0,3 point).

La baisse des dépenses liées aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) ralentit à la fin du 1^{er} trimestre 2019 (- 0,3 %, après - 1,4 % fin décembre 2018).

La diminution reste imputable au régime des non-salariés (- 3,1 %) sous l'effet de la baisse de la patientèle et de certains tarifs (en particulier l'hémodialyse en séances). A l'inverse, les remboursements progressent de 3,8 % pour les salariés. Cette évolution est liée en partie à la croissance des affiliés à ce régime.

Les dépenses d'hospitalisation à domicile sont en forte hausse pour les deux régimes agricoles (+ 16,0 % chez les salariés, + 7,5 % chez les non-salariés), en raison d'un volume grandissant de patients pris en charge, répondant à la volonté des pouvoirs publics de développer ce mode d'hospitalisation.

Le poste MCO, qui représente 83 % des dépenses de cliniques, contribue à la baisse des remboursements à hauteur de - 0,3 point.

Fin progressive de l'impact de la réforme du financement des établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR)

Hausse des frais de séjours en psychiatrie

Le recul des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR) ralentit avec une baisse de 6,5 % à la fin du 1^{er} trimestre 2019, après une baisse de 8,5 % fin décembre 2018. Les frais de séjour diminuent de 8,3 % chez les non-salariés et de 3,7 % chez les salariés.

Cette baisse atténuée provient de la fin progressive de l'impact de la réforme du financement des établissements de SSR qui, depuis le 1^{er} mars 2017, diminue de 10 % la facturation de certains actes à l'assurance maladie. Cette part de financement est compensée par une dotation modulée à l'activité (DMA) non prise en compte dans ce suivi.

Les dépenses de SSR, qui représentent 13 % des dépenses de cliniques, contribuent à la baisse des remboursements à hauteur de 0,9 point.

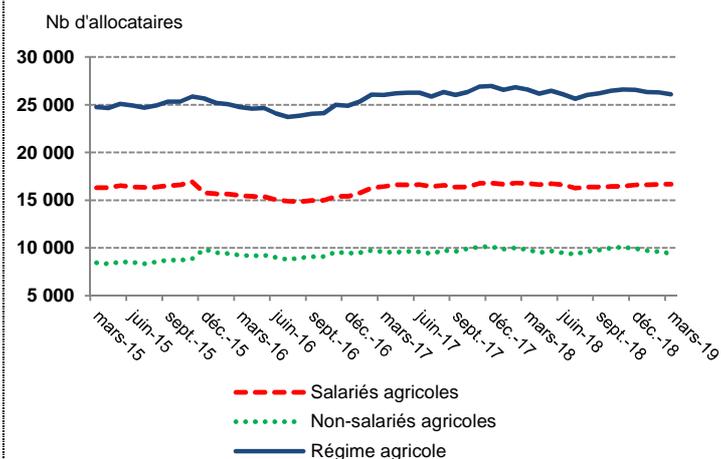
Les frais de séjours en psychiatrie augmentent de 4,4 % à la fin du 1^{er} trimestre 2019 (1,0 % fin décembre 2018).

La croissance est plus marquée au régime des salariés (+ 5,3 %) qu'au régime des non-salariés (+ 2,8 %).

Du fait du faible poids du poste (3 % de l'ensemble des dépenses), les évolutions sont très volatiles et ne contribuent pas à l'évolution totale des dépenses de cliniques (0,1 point).

Famille : rSa et prime d'activité au 1^{er} trimestre 2019

Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa selon le régime agricole



Source : CCMSA

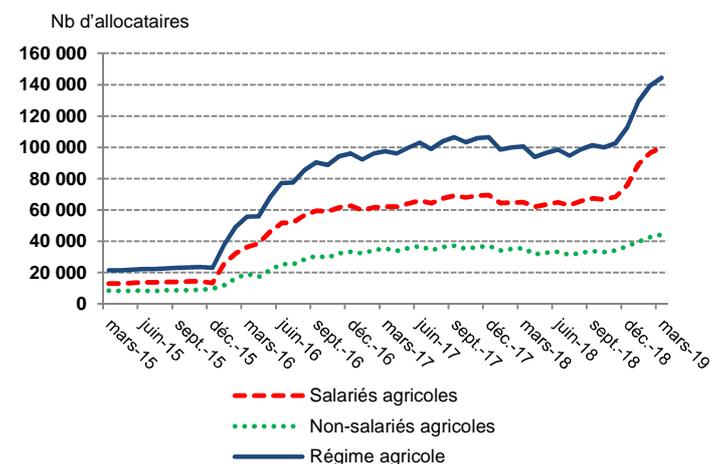
Le nombre d'allocataires du rSa recule en mars 2019

En mars 2019, le nombre d'allocataires du **revenu de solidarité active (rSa)** au régime agricole s'établit à 26 100 en France métropolitaine et Saint-Barthélemy. Les effectifs reculent de 1,8 % sur un an, après - 1,5 % au trimestre précédent.

Au régime des salariés agricoles, 16 690 allocataires ont perçu le rSa au mois de mars 2019. Ils représentent 63,9 % des bénéficiaires du régime agricole. Les effectifs baissent de 0,5 % entre mars 2018 et mars 2019, après un recul de 1,3 % au trimestre précédent.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre d'allocataires s'établit à 9 410 en mars 2019 (36,1 % des bénéficiaires du régime agricole), en baisse de 4,1 % par rapport à mars 2018.

Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa activité et de la prime d'activité selon le régime agricole



Source : CCMSA

Le nombre d'allocataires de la prime d'activité rebondit suite à la mise en place des mesures d'urgence économiques et sociales

Les mesures d'urgence économiques et sociales du président Macron mises en place au 1^{er} janvier 2019 (augmentation du bonus individuel et la revalorisation des plafonds de ressources prises en compte pour le calcul de la prime d'activité) affectent l'évolution des effectifs bénéficiaires de la **prime d'activité** au régime agricole, en progression de 43,5 % par rapport à mars 2018.

Au mois de mars 2019, près de 100 000 foyers ont bénéficié de la prime d'activité au régime des salariés agricoles, en hausse de 31,9 % par rapport à décembre 2018 et de 53,9 % sur un an. Ils représentent 69,3 % des bénéficiaires du régime agricole.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre d'allocataires de la prime d'activité s'élève à 44 360 (30,7 % des bénéficiaires du régime agricole), soit une hausse de 20,5 % par rapport à décembre 2018 et de 24,6 % sur un an.

Sigles : rSa : revenu de solidarité active

Contact : Inaam Chaabane Bouzid - DSEF Prestations Retraite- Famille- ORPA- chaabane-bouzid.inaam@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

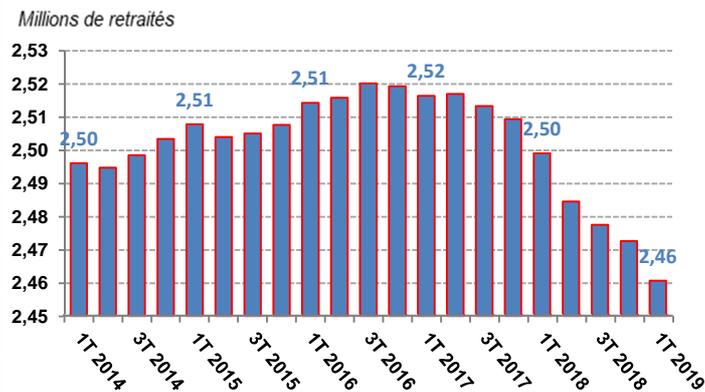


Retraite au 1^{er} trimestre 2019

Au 31 mars 2019, les effectifs de retraités du régime des salariés agricoles diminuent de 1,5 % sur un an

Au premier trimestre 2019, 2,46 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles, un effectif en baisse de 1,5 % sur un an. Ce recul du nombre de bénéficiaires est lié principalement à la mise en place de la Liquidation unique des régimes alignés (Lura) au 1^{er} juillet 2017.

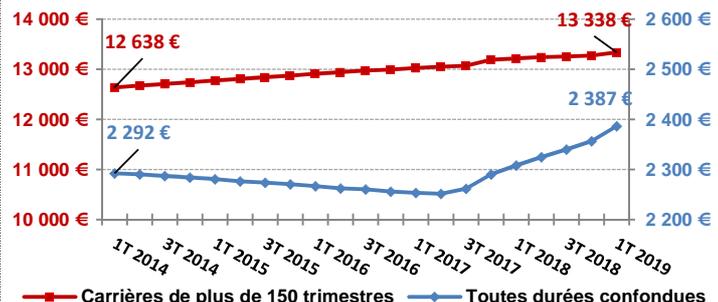
Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des salariés agricoles



Source : CCMSA

L'effectif de nouveaux retraités au régime des salariés agricoles diminue de 1,6 % sur un an. La mise en place de la Lura en est le principal facteur explicatif.

Graphique 2 : Evolution trimestrielle des pensions moyennes annualisées



Source : CCMSA

Avec 13 338 euros bruts, le montant moyen des retraites versé par le régime agricole aux assurés ayant validé plus de 150 trimestres au régime des salariés agricoles est en augmentation de 0,9 % sur un an.

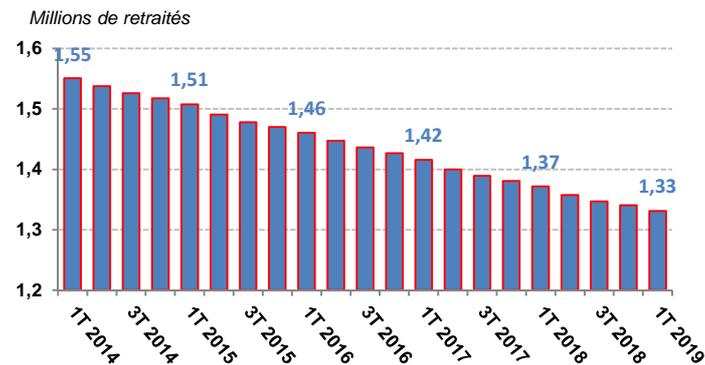
Le montant annuel moyen des pensions, toutes durées de carrière confondues, s'élève à 2 387 euros bruts au cours du premier trimestre 2019, en hausse de 3,4 % sur un an. Celui-ci doit être apprécié au regard de la durée de carrière moyenne accomplie en tant que salarié parmi les bénéficiaires : de 36,5 trimestres début 2017 à 38,6 trimestres actuellement (impact Lura)¹.

Au régime des salariés agricoles, 94,2 % des retraités de droits propres sont polypensionnés. Leurs pensions de retraites agricoles sont donc complétées par des pensions d'autres régimes, elles représentent 15,5 % du montant de leur retraite totale, tous régimes confondus.

Au premier trimestre 2019, la diminution des effectifs de retraités non-salariés agricoles se poursuit

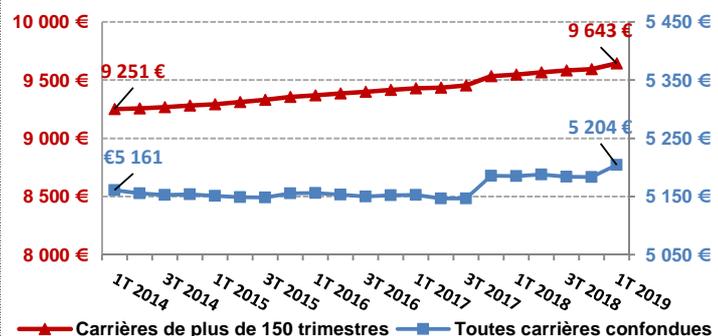
Au 1^{er} trimestre 2019, 1,33 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles, un effectif en baisse de 3,0 % sur un an. Cette diminution concerne l'ensemble des retraités non-salariés agricoles, titulaires de droits propres et/ou dérivés. Ce recul reflète un nombre de décès près de deux fois supérieur aux attributions de droits propres à la retraite. Ce déséquilibre intervient dans un contexte de vieillissement de la population des bénéficiaires de droits non-salariés agricoles. L'âge moyen des bénéficiaires s'élève à 79 ans.

Graphique 3 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des non-salariés agricoles



Source : CCMSA

Graphique 4 : Evolution trimestrielle du montant annualisé des pensions non-salariées agricoles (hors RCO)



Source : CCMSA

Au régime des non-salariés agricoles, les retraités ayant effectué une carrière égale ou supérieure à 37,5 années perçoivent une pension annuelle moyenne de base de 9 643 euros bruts, un montant en hausse de 1,0 % en un an.

Toutes durées de carrière confondues et hors retraite complémentaire obligatoire (RCO), le montant annuel moyen des pensions versées par la MSA s'élève à 5 204 euros bruts, un montant en légère hausse (+ 0,4 % sur un an).

Au 31 mars 2019, 91 % des retraités du régime des non-salariés agricoles de droits propres sont polypensionnés. La retraite versée par le régime agricole, base et complémentaire (RCO), représente un peu plus d'un tiers du montant de leur pension totale perçue, tous régimes confondus.

Sigles : Lura : Liquidation unique des régimes alignés ; MSA : Mutualité sociale agricole ; RCO : retraite complémentaire obligatoire.

Contact : Aurélie Rouzaut, Jean-Simon Meyer - DSEF Prestations Retraite – rouzaut.aurelie@ccmsa.msa.fr – meyer.jean-simon@ccmsa.msa.fr

¹ Jusqu'au 2^{ème} trimestre 2017, il s'agit de trimestres accomplis au régime agricole en tant que salarié. A compter du 3^{ème} trimestre 2017, il s'agit de trimestres Lura (i.e. accomplis dans au moins deux des trois régimes alignés).

MSA Caisse Centrale	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
19 rue de Paris	Directrice de la publication, Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
CS 50070	Responsable Département Synthèse, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93013 Bobigny Cedex	Rédacteurs : C. ROUSSEAU, C. RAOULT, C. PREVOT, A. HENGEL, I. CHAABANE-BOUZID, A. ROUZAUT, J-S. MEYER
	Diffusion : C. GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr , N. FERKAL - ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr

